

March 3-4-5, 2020 | PARIS-NORD VILLEPINTE

Une opération organisée par Bretagne Développement Innovation en partenariat avec le programme Eurolarge Innovation et le réseau des plateformes technologiques Composite Bretagne







# LE RENDEZ-VOUS MONDIAL DES MATERIAUX COMPOSITES DU 3 AU 5 MARS 2020

Offre Commerciale

Exposez sur le Pavillon Bretagne au JEC INCRIVEZ VOUS AVANT LE 30/09/2019



### Le salon

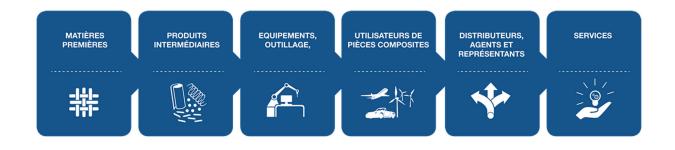
JEC World à Paris-Villepinte est le seul salon qui réunit toute l'industrie mondiale des composites : une plateforme internationale où les utilisateurs peuvent trouver une gamme complète de nouveaux matériaux, procédés et solutions composites.

Le salon présente une offre diversifiée et équilibrée de plus de 1 300 marques exposantes

## Chiffres clés, visiteurs et secteurs applicatifs







## Pourquoi exposer sur le pavillon Bretagne?

- ✓ Pour gagner en visibilité sur un stand valorisant vos savoir-faire et les atouts de la Bretagne en matière de matériaux;
- ✓ Pour bénéficier de l'effet mutualisation sur les coûts et l'organisation ;
- ✓ Pour développer son réseau avec les autres exposants de la région ;
- ✓ Pour bénéficier d'une subvention régionale sur la réservation des espaces et
   l'aménagement de votre stand (sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité cf.
   CVG dans le formulaire d'inscription);
- ✓ Pour bénéficier d'un accompagnement tout inclus : stand clé en main, panneaux de communication, document commun à l'ensemble du pavillon, insertion dans les opérations de promotion mises en œuvre par Bretagne Développement Innovation...

## Coûts de participation

Tous les exposants du Pavillon Bretagne bénéficient de :

- l'accès à l'espace collectif (réserve, espace de rendez-vous, machine à café, réfrigérateur);
- un badge exposant\*;
- des frais d'inscription mutualisés;
- de l'inscription de votre entreprise dans le catalogue officiel du salon.

(\*) badge supplémentaire à commander par vos soins directement auprès de l'organisation



PRIX DE LA STATION DE TRAVAIL DANS L'ESPACE COLLECTIF  (Espace aménagé avec un comptoir d'accueil / vitrine, une chaise haute, un support de votre communication)		
	Vous êtes une plateforme de recherche	4 100 euros TTC
	Vous êtes une société Et Vous n'avez encore jamais exposé ou moins de 3 fois au JEC	4 600 euros TTC (2 300 € TTC si aide régionale)
	Vous êtes une société Et Vous avez exposé plus de 3 fois au JEC	4 600 euros TTC
PRIX DU PLOT DANS L'ESPACE COLLECTIF  (un plot avec votre logo pour poser un produit ou une maquette)		
	Vous êtes une société Et Vous n'avez encore jamais exposé ou moins de 3 fois au JEC	1 200 euros TTC (600 € TTC si aide régionale)
	Vous êtes une plateforme de recherche Ou Une société et Vous avez exposé plus de 3 fois au JEC	1200 euros TTC

Cette opération est éligible à l'aide pour les salons sectoriels du Conseil régional de Bretagne. Elle est soumise à des critères d'éligibilité consultables à la fin de ce document



### Ce tarif comprend les prestations suivantes :

Bretagne Développement Innovation met en œuvre des outils de promotion pour valoriser vos produits ou vos services et assurer la cohérence du design du stand grâce à des outils de promotion communs, l'animation sur les réseaux sociaux, la création de vos panneaux de communication et une enseigne haute aux couleurs de la marque Bretagne.

#### ► Communication :

- Conception/impression de votre visuel de communication (sur la base des éléments fournis par l'entreprise) ; Station de travail uniquement ;
- Réalisation d'un outil de communication de présentation du pavillon.
- ► Organisation de temps forts et d'animations sur le plateau, en fonction des souhaits de l'ensemble des exposants
  - Visites de délégations ;
  - Temps forts sur le stand.
    - ► Un stand clé en main
  - Interface avec les prestataires, contrôle du montage des stands, réception du mobilier ;
  - Parties communes (réserve avec rangements et frigo) ;
  - Espace réception à votre disposition sur le stand avec boissons pour vous et vos clients.

#### Participez au JEC en 5 étapes :

- 1- Complétez le formulaire d'inscription en choisissant la formule qui vous convient ;
- 2- Vous recevez une confirmation de la part de BDI (nous étudions ensemble votre éligibilité à l'aide régionale si vous la sollicitez) vous recevez une facture d'acompte de 50% solde à l'issue du salon ;
- 3- Nous vous invitons à une réunion de préparation du salon avec les autres exposants inscrits ;
- 4- Vous recevez un document à compléter pour créer les supports de communication ;
- 5- Vous recevez un document récapitulatif avec toutes les informations pratiques dont vous avez besoin.

### Inscription

Si vous souhaitez vous inscrire et recevoir le contrat de réservation, merci de compléter et retourner ce bulletin par mail à :

Juliette Garnier-Cariou - Chargée de communication- j.garnier-cariou@bdi.fr

Tél: 02 99 84 53 02 / 07 69 51 66 30



### \*Critères d'attribution de l'aide régionale :

Ce soutien financier proposé par le Conseil régional de Bretagne sous l'appellation « Subventions envisageables pour les salons et missions sectorielles » est valable pour tout salon ou mission sectorielle lancés à partir du 1er janvier 2017.

Le Conseil régional soutient la participation des entreprises bretonnes à des salons étrangers et missions sectorielles à l'étranger, en leur accordant, selon certains critères, une aide financière et sous réserve qu'au moins 5 entreprises bretonnes issues d'au moins deux départements bretons répondent aux critères d'éligibilité.

#### Nature des frais éligibles et montant de la participation :

- les frais de participation
- les droits d'inscription,
- les frais de location du stand (M<sup>2</sup> nu et aménagement)

**IMPORTANT**: tous ces frais sont engagés uniquement par Bretagne Développement Innovation pour le compte de l'entreprise dans le cadre du package proposé et défini préalablement.

Taux de subventionnement régional : 50% de l'assiette éligible.

#### Modalité de versement de la subvention :

Le versement de la subvention régionale est réalisé sous forme de remise sur la facture du solde de la participation à l'évènement qui vous sera remis par Bretagne Développement Innovation.

#### Critères d'éligibilité aux aides régionales :

- Entreprises de production et entreprises de service aux entreprises (à l'exclusion des activités de négoce, des banques, des sociétés d'assurances, des agences de voyage, des sociétés de consulting ou proposant d'autres services qui n'ont pas de clientèle à l'international).
- PME et Entreprises qui ont moins de 250 salariés, ayant leur siège social en Bretagne ou a minima 75% de leur effectif y travaillant.

<u>A noter</u>: pour les entreprises appartenant à un groupe ou détenant des filiales, l'éligibilité devra être examinée au regard des taux de détention capitalistiques et nécessitera un examen particulier;

- Être une entreprise saine financièrement et à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
- Ne pas avoir reçu l'aide régionale plus de 3 fois de suite pour un même salon.

